CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALPES-MARITIMES

MAIRIE DE LA TURBIE
Courrier arrivé le :
Accusé réception ☐ OUI ☐ NON
Service traitant : CRMA
Service pour information :

Monsieur Jean-Jacques RAFFAELE
Maire de La Turbie
Hôtel de Ville
1 Avenue de la Victoire
06320 LA TURBIE

Chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes
M.I.N. Fleurs 17 - Box 85
06296 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04
Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

Nice, le 03 juillet 2025

Nos réf. : 2025-00981
MD/JPF/OA/RE

Objet : Avis modification n°8 du PLU de La Turbie

Dossier suivi par :
Rania EDDARIF

Tel : 06.61.83.39.02

Monsieur le Maire,

Vous nous avez soumis, pour avis, par courriel en date du 13 juin 2025, le projet de modification simplifiée n°8 du plan local d'urbanisme de votre commune.

Ce projet a pour objectif d'adapter le zonage ainsi que le règlement du PLU.

Les modifications envisagées sont les suivantes :

- Le document graphique est complété par l'ajout du périmètre de la servitude de résidence principale dans les zones UA, UB, UC et UE.
- Les dispositions générales du règlement sont complétées par un nouvel article, *l'article 9 – Servitude de résidence principale, applicable à l'ensemble des zones UA, UB, UC et UE.*

Ces évolutions n'ayant pas d'impact sur les espaces et les activités agricoles, la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observations à émettre sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ALPES MARITIMES

Michel DESSUS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18060002500035
APE9411 Z
N° Déclaration d'activité:93.06.P0003.06
Agrément pour conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques PA 01584
www.chambre-agriculture06.fr